



SE-UNSA MARNE
Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant
l'ascenseur
03 26 88 25 53 51@se-unsa.org
<http://sections.se-unsa.org/51/>



SE-UNSA Marne - Flash du 9 septembre 2010

Merci d'afficher le flash (utilisez le format .pdf joint)

Au menu :

1/ CTPD ouvertures –fermetures de rentrée

2/Questions posées à l'IA au CTPD

3/Infos ASH

4/EVS : action du SE-UNSA

5/Guide SE UNSA élections des représentants de Parents d'élèves

6/Dossiers liste aptitude directeurs et CAFIPEMF

7/Mobilisation sur les retraites

8/Culture

9/Aides sociales

1/ CTPD ouverture –fermetures de rentrée

Le SE-UNSA a fait en préambule une déclaration sur le climat général de rentrée que vous trouverez en pièce jointe.

Ouvertures : mat Muizon – mat Betheniville – prim Chalons Mt St Michel – mat Reims Ravel franchet et Général Carré – mat Heiltz l'évêque – mat Livry Louvercy – mat Tinquieux Jean Moulin – mat Vitry le François P et M Curie – Elem St Rémy sur Bussy.

Fermetures : mat Chalons Henri Dunant – Elem Epernay La Crayère.

L' IA indique qu'il ne lui reste qu'un support de poste à l'issue de ces ajustements. Monsieur Durieux IEN ASH présente un projet concernant la scolarisation des élèves sourds en milieu ordinaire, qui nécessitera un enseignant.

Elèves handicapés : 60 % des écoles du 1^{er} degré et 90 % des établissements du 2nd degré accueillent des élèves handicapés (2541 élèves). 1963 élèves sont scolarisés en milieu ordinaire et 578 dans des unités d'enseignement. Monsieur Durieux souhaite approfondir la formation des enseignants concernant l'accueil des élèves handicapés en classe.

Le SE-UNSA confirme cette nécessité et demande à nouveau un bilan général sur l'ASH. Le SE-UNSA souligne la bonne volonté des enseignants qui ont des élèves handicapés dans leur classe et rapporte les grandes difficultés du quotidien concernant cette intégration (manque d'AVS, formation insuffisante des AVS...).

2/Questions posées à l'IA au CTPD

Journée de solidarité : les IEN ont fixé au 17 novembre 2010 la journée de solidarité. Les représentants du personnel font remarquer à l'IA que sur l'année civile 2010 il y aura deux journées de solidarité, ce qui n'est pas conforme à l'esprit du texte. Le SE-UNSA fait remarquer qu'en novembre, les enseignants du 1er degré rendent également le vendredi de l'ascension, ce qui ajouté à la 2^{ème} journée de pré-rentrée et aux premières animations pédagogiques, alourdit fortement la charge de travail. De plus, le texte de 2005 prévoit que les conseils de maîtres donnent leur proposition de date à l'IEN. Le SE-UNSA demande à l'IA que de la souplesse puisse être apportée concernant la date du 17 novembre selon les demandes des écoles. Le SE-UNSA fera part de sa demande auprès des IEN.

Aide personnalisée : il semble que certains IEN n'autorisent des heures d'organisation que sur projet. Le SE-UNSA, conformément à ce qui avait été convenu et négocié l'an passé avec l'IA, réaffirme que 6 heures annuelles d'organisation (avec demande de majoration éventuelle sur projet) sur les 60 heures sont de droit. Le SE-UNSA estime que les rencontres individuelles avec les familles pour présenter l'aide et en rendre compte atteignent déjà

ce quota de 6 heures, qui ne sont pas à confondre avec les heures de rencontres collectives des réunions de classe. Pour l'IA, il s'agit d'un maximum de 6 h.

Consigne du SE-UNSA aux équipes : si votre IEN vous demande d'établir un projet pour les heures d'organisation de l'aide personnalisée, vous inscrivez d'office les 6 heures en rencontre avec les familles sans autre justification. Si l'équipe construit un projet qui nécessite plus d'heures, à ce moment là le projet est à détailler.

Réunions d'information syndicale sur le temps de travail : Nous avons rappelé à l'IA, que conformément à ce que nous avons négocié avec elle, en intersyndicale, il y a 2 ans, les réunions d'information syndicale seront prises sur les temps d'animations pédagogiques, même si elles n'ont pas lieu ce jour là, la journée de solidarité, les journées de pré-rentrée et en général, tous les temps hors présence élèves. Nous n'accepterons pas que ce droit soit encore diminué, alors que nous avons trouvé un terrain d'entente.

Assistants d'éducation : Toutes les écoles de l'académie se sont vu ôter leur poste d'assistant d'éducation lorsqu'il n'était pas sur une mission handicap. Dans la Marne il reste 28,5 postes d'AVSco (la plupart sont employés à mi temps).

Bien évidemment le SE-UNSA, une nouvelle fois, déplore que les restrictions budgétaires se traduisent pas un moins qualitatif dans les écoles pour les élèves et dénonce une fois de plus le manque d'accompagnement de ces personnels qui ont été employés pendant 6 ans sans avoir eu une formation solide mise en place accompagnée par une Validation des acquis de l'expérience. Nous avons déjà interpellé le Recteur à ce sujet.

EVS : aucune visibilité budgétaire sur ce sujet, nous indique l'IA. Nous demandons un bilan complet des contrats et des écoles pourvues. Concernant l'arrêt de mise à disposition de ces personnels en aide administrative, le SE-UNSA Marne informe l'IA du courrier au Ministre Châtel envoyé par le SE-UNSA national pour faire respecter protocole de direction signé avec lui seul en 2006. L'aide administrative y était clairement actée.

Frais de déplacement : Il est demandé un bilan de la situation des retards. Le Se-UNSA rappelle que les collègues ont besoin d'un décompte précis du montant qui est payé sans lequel tout contrôle est impossible. L'IA inditue que l'informatisation permettra ce décompte quand le logiciel fonctionnera. (!)

Surnombres : Il est estimé entre 25 et 30 enseignants actuellement (60 à la rentrée) auxquels viendront s'ajouter après les vacances d'automne les 72 stagiaires nouvellement recrutés (NPF).

Les collègues en surnombre, sont affectés en surplus dans des écoles en attendant de rejoindre un poste.

3/Infos ASH

Le SE UNSA édite régulièrement un bulletin ASH. N'hésitez pas à nous faire vos remarques, bien sûr !

Au menu : Rased/Ulis/indemnités référents/mutations dans les COM /élèves sourds/AVS

→ <http://sections.se-unsas.org/51/spip.php?article407>

4/EVS : action du SE-UNSA

L'aide administrative, ça ne se discute plus ! Le SE-UNSA a écrit au ministre Luc Châtel pour lui demander le respect de la parole ministérielle engagée par le protocole d'accord sur la direction d'école signé en 2006

La lettre au ministre → <http://www.se-unsas.org/spip.php?article2409>

et aussi → <http://www.se-unsas.org/spip.php?article2391>

5/Guide SE UNSA élections des représentants de Parents d'élèves

Soucieux d'accompagner les directeurs dans leurs missions, nous éditons, un petit guide avec les infos essentielles à la préparation de ces élections ...il est là → <http://sections.se-unsas.org/51/spip.php?article408>

6/Inscriptions liste aptitude directeurs et CAFIPEMF

- Liste d'aptitude directeur d'école : dossier à demander à l'IA (DPE) et à retourner à l'IEN pour le 22 octobre 2010

- CAFIPEMF : inscriptions jusqu'au 5 novembre à l'IA, auprès de Mme Humbert, avec dépôt du sujet de mémoire pour le 6 octobre. Réunion préparatoire à l'IA le 22 septembre à 9h30.

7/Mobilisation sur les retraites

Toute l'actualité, la suite de la mobilisation sur les sites de l'Unsa :

- Champagne-Ardenne → <http://www.unsa-champagne-ardenne.com/> L'UNSA Champagne Ardenne a écrit aux parlementaires régionaux et vous fera part des réponses reçues sur son site.
- National → www.unsa.org

Agenda action :

- Le mercredi 15 septembre à 17H : Reims - place d'Erlon tractage en direction de la population.
- Le jeudi 23 septembre : journée d'action et de grève

Billet d'humeur : Retraite : Quand le Président de la République tient toutes ses promesses !

Un petit peu d'histoire, pour celles et ceux dont la mémoire serait défaillante. Comment oublier que, Nicolas Sarkozy avait déclaré face à DSK en janvier 1993, qu'il était très attaché au maintien de l'âge légal de départ en retraite à 60 ans puisqu'il l'avait voté... alors qu'il a été élu député pour la première fois en 1988 !

Pourtant, son attachement à l'une des conquêtes sociales les plus importantes pour les salariés, paraissait sincère puisque c'est avec gravité que, devenu candidat à la présidence de la République, il déclarait le 23 janvier 2007, dans Le Monde : *« Le droit à la retraite à 60 ans doit demeurer, de même que les 35 heures continueront d'être la durée hebdomadaire légale du travail. »*

L'année suivante, le Medef et Mme Parisot se mirent à réclamer le relèvement de l'âge légal à 62 ou 63 ans, il n'hésita pas à répliquer : *« Elle a le droit de dire ça, je dis que je ne le ferai pas pour un certain nombre de raisons et la première c'est que je n'en ai pas parlé pendant ma campagne présidentielle. Ce n'est pas un engagement que j'ai pris devant les Français je n'ai donc pas de mandat pour faire cela, et ça compte, vous savez, pour moi »*.

On est bien en droit de s'interroger. Comment les salariés peuvent-ils faire confiance à une majorité dont le principal représentant fait valser les promesses de campagne comme s'il s'agissait de vulgaires slogans publicitaires ?

Quelle crédibilité accorder à la parole politique, quand les engagements pris ne sont pas tenus ?

Eric Hébrard

8/Culture/Pass éducation

-Avez-vous tous votre pass éducation, qui vous permet d'accéder gratuitement aux collections permanentes des musées nationaux ? merci de nous avvertir si vous n'avez pas cette carte.

-Pour étendre le champ d'action de votre pass, une association d'enseignants a mis en place le pass éducation+. Renseignements sur → www.pass-education.fr

9/Aides sociales

Les prestations d'action sociale sont listées sur le site du rectorat, n'hésitez pas à les utiliser !

http://www.ac-reims.fr/files/prestations_actionsociale.pdf

10/Le bulletin de rentrée est en téléchargement à <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article406>

Vous appréciez l'action du Se-UNSA ? N'hésitez pas à nous rejoindre en adhérant. Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations. Soyez solidaires !

J'adhère → <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article6>

Vos contacts au Se-UNSA :

Aline GEERAERTS / **06 14 25 31 19** / Permanences mardi-mercredi-jeudi-vendredi

Jean-Michel ALAVOINE / **06 14 25 30 61** / Permanences mardi-mercredi-jeudi

Benoît FOLB / **06 14 25 29 64** / Permanence le lundi après-midi et le jeudi matin

Patrice BARTHELEMY / **06 14 25 29 58** / Enseignement professionnel, sur RV

Philippe GARET / **06 14 25 30 00** / 2nd degré, permanences le jeudi matin